

# COMPTE RENDU de la 16ème réunion : 13 janvier 2022, 20h

## Membres :

Excusés : Florian, Catherine, Monique, Déborah, Maryse, Marie-Françoise et Marie-Paule  
Présents : tous les autres membres

## Ordre du jour de cette réunion :

- Valider le CR 15
- Point flyer
- Finaliser la signature du RI
- Présentation nouveau projet : « Ramassage de déchets » (Marlène et Lise-Marie)
- Présentation projet « Accueil camping-caristes » (Gérard et Lise-Marie)
- Présentation projet « Sécurité » (Catherine, Maryse+ ?)
- Définition d'une date pour visite de l'arboretum entre membres CEM
- Point sur le CR de l'entrevue mairie/groupe arboretum
- Clarification grangette

## Validation du CR n°15 :

Le CR 15 est validé en séance.

## Flyer

La distribution est toujours en cours pour certains secteurs. Certaines maisons n'ont pas de boîte aux lettres (difficulté pour distribuer en cas d'absence).

## Finaliser la signature du RI

La feuille passe aux membres présents (rajout de leur nom si celui-ci est manquant et signature).

## Projet « Ramassage de déchets »

(Marlène et Lise-Marie) - Projet en pj

Suite à la présentation, le groupe valide le projet. Il sera présenté au prochain CM, en février.

En réponse à la CEM sur « que fait la mairie pour ces déchets ? », rien aujourd'hui, pas par manque d'intérêt à la cause mais c'est un sujet qui se noie un peu dans le reste des choses à gérer.

## Projet « Accueil camping-caristes »

(Marlène, Gérard, Lise-Marie et Maryse) - Projet en pj

Le groupe valide la présentation. Le projet sera présenté au CM suivant celui de février (1 projet présenté par CM)

## Projet « Sécurité »

Remis à plus tard

## Définition d'une date pour visite de l'arboretum entre membres CEM

Oui, le plus tôt possible cf framadate

## Point sur le CR de l'entrevue mairie/groupe arboretum

Didier Thamié a rappelé Philippe pour la suite des travaux de l'arboretum. Didier va proposer un devis à la mairie pour l'abattage des arbres marqués. La CEM aimerait que Mr Asfaux soit aussi contacté (Artisan aynacois) dans un souci d'égalité.

Lors de la réunion entre le groupe Arboretum et la mairie, l'abattage des arbres devait être imputé sur le budget de la CEM. Or, l'entretien est sensé être assuré par la mairie (plus d'infos dans les notes à la suite du CR).

Idée d'enrichissement du projet : les enfants pourraient aussi travailler sur la faune.

Réponse du maire : pour la coupe des arbres, effectivement, ça fait parti de l'entretien et donc c'est la mairie qui prendra en charge les frais.

## Infos diverses

### Facebook

Débat sur la page facebook « La vie à Aynac »: privé ou municipal ? Il a été demandé de rappeler le CR concernant ce sujet :

30 mars 2021 :

« Page Facebook : Le Maire est d'accord pour la création d'une page Facebook pour la commune d'Aynac. La CEM pourra y faire publier des articles et informations la concernant. Le relais entre CEM et municipalité sera assuré par Marianne. Reste à trouver un nom pour cette page ; «La vie à Aynac » est proposé mais non arrêté. A réfléchir. »

8 avril 2021 :

« Nom de la Page Facebook de la Mairie : En séance, plusieurs propositions sont faites et sont mises au vote par les 15 membres présents: La vie à Aynac : 9 voix ; Trait d'union : 3 voix ; sans avis : 2 voix »

Au départ, cette page Facebook a été évoquée comme un moyen de communication pour la mairie. Puis finalement, au vu de l'éventail de sources qu'elle pouvait relayer, elle a été créée en tant que page privée qui pourra diffuser toutes les infos concernant Aynac : commerçants, association, entraide, événements,... → A ce sujet, Mme Melou (jardin partagé) ne souhaite pas relayer son annonce sur internet pour le moment.

### Communication

Infos d'Aynac dans la Vie Quercynnoise inexistante → La mairie reconnaît qu'elle n'est pas bonne en communication, elle va essayer d'y remédier. Cependant, il n'y a plus de correspondant à la Vie Quercynnoise sur la commune.

**Suite de discussion avec le maire :**

**Sujet grangette → suite donnée aux idées de la CEM**

Les investissements devant être limités pour les mois qui suivent, les idées de la CEM sur grangette ne seront pas traitées tout de suite. Le maire pourra vous l'expliquer lors de sa venue.

**Communication CM/CEM**

A partir de maintenant, les CR des réunions CEM seront transmis à l'ensemble du CM, par mail. Ils seront mis en ligne sur le site internet de la commune.

### **Projet poubelles/panneaux d'informations**

La CEM et le CM vont travailler ensemble. Proposition : le CM s'occupera de l'emplacement/sécurité, la CEM sera associée pour les panneaux d'affichage. Pour le côté esthétique des emplacements (cordages, bois, haie...), on peut imaginer proposer 2 modèles différents (facile à réaliser, peu d'entretien, durable...) et demander l'avis aux hameaux concernés par les emplacements. Le service de collecte du Grand Figeac a été contacté par mail pour recevoir la carte des emplacements (carte reçue). Projet ok pour une réalisation en 2022. Pour les panneaux d'affichage, il faudra que ces derniers protègent l'affichage de la pluie. La CEM désignera 1 référent dans le groupe qui travaillera sur les panneaux d'affichage. Ce référent CEM travaillera en collaboration directe avec 1 référent du CM (Didier Thamié).

### **Projet adressage**

Il sera réalisé en 2022. La première étape est de voir avec la Poste comment ça fonctionne, ce qu'elle fait, les besoins...

La CEM pourra travailler en collaboration avec le CM en faisant le lien entre les habitants et le CM. Dans l'idéal, il faudrait consulter la population pour leur demander leur avis : les secteurs concernés par une portion pourraient proposer 2 ou 3 choix de nom, classés par ordre de préférence et c'est ensuite le CM qui tranchera. (Il est évident que l'adressage dépend du budget municipal)

### **Route entre le café et l'église condamnée**

C'est devenue une place piétonne, les véhicules ne peuvent plus y circuler.

### **Le CCAS**

Le CCAS a donc été dissout, cependant la mairie est toujours en capacité d'apporter de l'aide aux personnes dans la nécessité (aide d'urgence, bon alimentaire, accompagnement dans les démarches sociales...). Le maire insiste sur la volonté de garder une forte discrétion au sujet de ces personnes.

### **Prochaine réunion :**

Après le prochain CM (date inconnue encore) : fin février ou début mars, framadate à venir

### **Date et prochain ordre du jour :**

- Valider le CR 16
- Flyer
- Retour de la présentation du projet ramassage des déchets
- Projet sécurité
- Clarification grangette
- Discussion budget CEM/mairie avec le maire (qui sera présent)

